



L'église Notre-Dame d'Athenay

L'église d'Athenay a probablement vu le jour avec la naissance du catholicisme et sa construction remonterait au XI^e siècle (1067-1078). Dédicée à la Vierge, elle était à la présentation du chapitre cathédrale d'Angers. Elle détenait de temps immémorial un tabernacle abritant le Saint-Sacrement et avait des registres paroissiaux.

Ancienne paroisse du doyenné de Vallon (circonscription administrative), de l'archidiaconé de Sablé, elle appartenait au diocèse et à l'élection du Mans. Elle fut réunie au XVIII^e siècle à la commune de Chemiré Le Gaudin.

Elle se situe au milieu d'un enclos et une belle croix, aujourd'hui classée aux Bâtiments de France, se trouve à quelques mètres de l'entrée. Autrefois derrière l'église se trouvait un hôpital. L'église est entièrement inscrite à l'inventaire supplémentaire des Bâtiments de France par arrêté en date du 20 Juin 1988.

Le chœur et les deux chapelles sont du XVI^e et XVII^e siècles. Le retable de la visitation du maître-autel, orné de jolies peintures, est en bois et inscrit depuis le 2 septembre 1975.

Un beau panneau de bois sculpté polychrome, qui représente l'adoration des rois mages, est posé sur l'autel dans la chapelle droite du transept. Les personnages sont quelques peu courts, trapus, mais leur visage est expressif. Ce trésor que nous a légué le XVI^e siècle a été classé le 15 avril 1907 (extrait mémoire de Mr Lefeuvre).

D'autre part, des fragments de peintures se voient encore sur les murs. Cette église contient de véritables trésors qui sont tous classés ou inscrits aux Bâtiments de France:

- La vierge à l'enfant dite "Notre Dame d'Athenay", en pierre du XIV^e siècle.
- La visitation, terre cuite du XVIII^e siècle offerte en 1711.
- Saint Joseph et l'enfant, terre cuite du XVIII^e siècle.
- Sainte Anne, terre cuite du XVIII^e siècle.
- Saint Michel , terrassant le démon, terre cuite du XVII^e siècle.
- Christ en croix, terre cuite du XVII^e siècle.
- Vierge à l'enfant, terre cuite du XVII^e siècle.
- Saint Etienne , terre cuite du XVII^e siècle.
- Saint Hyacinthe de Cracovie, tuffeau du XVII^e siècle.
- Saint Blaise , terre cuite du XVII^e siècle.
- Saint Sébastien, terre cuite du XVII^e siècle.
- Fonts baptismaux, calcaire du XVI^e siècle
- Clôture du chœur avec bancs, bois peut être du XVIII^e siècle.
- Coffre, bois du XVI^e siècle.
- Chaise, bois du XVI^e siècle.
- Bâton de procession de la visitation, bois et terre cuite du XVII^e et XVIII^e siècles.

Certaines statues de la Visitation font l'originalité du Maine au sujet de l'incarnation. Mme Ménard dans son ouvrage *Mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, écrit : "ce seul groupe de statuaires d'Athenay permet de comprendre,

grâce au geste modelé dans la terre cuite, ce qu'a été dans un diocèse de l'ouest de la France, l'éponouissement de l'humanisme".

Le bâton de procession est utilisé lors de la fête annuelle de la Visitation de la Vierge, fixée traditionnellement le premier samedi de Juillet. Cette procession se déroule à Athenay depuis un peu plus de deux cents ans, dans le but d'attirer la protection du ciel sur les biens de la terre et plus particulièrement de préserver la paroisse de la grêle. Lors de la création de cette procession, aucune âme n'était absente si ce n'est le fermier de la testardière qui ne jura que de la Vierge, il n'avait que faire pour charroyer sa récolte. Mal lui en prit car, avec ses six boeufs, il ne put sortir d'une ornière" miraculeuse" car on était en pleine sécheresse. Les chants de la procession parvinrent jusqu'à lui. Alors, enlevant sa casquette et tombant à terre, la honte l'envahit. Et depuis, on ne travaille plus ce jour de fête à Athenay.

Le clocher comporte une cloche du nom de Marie Renée Françoise, baptisée par le curé de souligné, doyen rural de Vallon , le 29 Octobre 1778. Le chanoine Nepveu de la Manouillère fut parrain et Mme Nepveu de Bellefille marraine.

Le cimetière était attenant au sanctuaire. Le presbytère était modeste et n'avait pour temporel que le jardin. C'était de toutes les cures du diocèse, la moins bien pourvue. En revanche, la paroisse renfermait d'autres propriétés foncières ecclésiastiques. Le chapitre de Saint Maurice d'Angers y possédait 136 hectares : les fiefs de la Cour, la Grossinière, la Hesteguine, la Testarière et la Ville.

